



INITIATIVES LOCALES & BONNES PRATIQUES

Café interassociatif à Saint-Denis le 10/06/2023 - © Martine Nourry

ANSANM NOU LÉ PARÉ : UN PROJET INTERASSOCIATIF DE CULTURE DU RISQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

Céline Le Flour, Chargée de mission Outre-Mer et appui associatif à l'AFPCNT
Bernard Guézo, expert en résilience territoriale et pilote de la mission 3 « Territoriale et intersectorielle » de l'AFPCNT
Danilo Hoarau, Référent local de l'AFPCNT à La Réunion

Tel qu'observé lors de catastrophes (cyclone, vague submersible, pandémie, inondation, etc.) et documenté en sociologie (capital social, phénomènes émergents, etc.), le tissu associatif joue un rôle important en complément de l'action des pouvoirs publics pour répondre aux besoins essentiels des personnes les plus vulnérables. Ces vulnérabilités peuvent être de différentes natures : handicaps physiques ou psychiques, âge (personnes jeunes, personnes âgées), familles monoparentales isolées, personnes en situation de précarité, populations marginalisées, etc.

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET RÉUNIONNAIS

En complément des associations agréées de sécurité civile, bien connues comme acteurs de l'urgence et de la réduction des risques de catastrophes, les autres associations (action sociale, environnement, sport, culture) peuvent également être prises en compte. Fortes de leurs ressources humaines et matérielles, elles ont la capacité, si elles le souhaitent, de diffuser la culture du risque et de renforcer la sécurité civile à l'échelle de la proximité, via,

par exemple, les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde.

Il en est ainsi du tissu associatif réunionnais. Celui-ci représente environ 15 000 associations, 130 000 bénévoles, dont 50 000 réguliers et 18 000 employés.

Grâce à la mise en réseau des institutions et personnes spécialisées en culture du risque et sécurité civile et des partenaires associatifs non spécialisés dans ces domaines, le projet « Ansanm Nou Lé Paré » initié en 2022 à La Réunion vise à :

- ▶ encourager la solidarité des associations lors de catastrophes grâce à une meilleure connaissance des risques majeurs et des acteurs de la sécurité civile,
- ▶ renforcer les préparatifs d'urgence des associations qui le souhaitent à l'aide d'outils de réalisation de leur plan de mesure d'urgence et de solidarité,
- ▶ sensibiliser les institutions et les acteurs de la sécurité civile aux capacités du tissu associatif à contribuer à la diffusion de la culture du risque et à la solidarité en temps de catastrophe.

« Le projet « Ansanm Nou Lé Paré » de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques (AFPCNT) et de son groupe local à La Réunion s'inspire d'une initiative québécoise, le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM). »

DES OUTILS COCONSTRUITS

Le projet « Ansanm Nou Lé Paré » de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques



Atelier interassociatif à Saint-Benoit le 2/10/2023 - © Céline Le Flour

(AFPCNT) et de son groupe local à La Réunion s'inspire d'une initiative québécoise, le Regroupement des organismes humanitaires et communautaires pour les mesures d'urgence à Montréal (ROHCMUM). Créé en 1998 à la suite d'un événement climatique hivernal ayant bloqué 85 millions de personnes pendant 55 jours, le ROHCMUM vise à coordonner efficacement les interventions des organismes humanitaires et communautaires dans le but d'optimiser l'aide aux personnes sinistrées lors de catastrophes. Le ROHCMUM a ainsi développé plusieurs outils pour répondre à cet objectif, à savoir :

- ▶ Un plan de mesures d'urgence et de solidarité (PMUS),
- ▶ Un guide pour la constitution du PMUS,
- ▶ Un répertoire opérationnel des structures pouvant apporter une aide en situation d'urgence.

L'appropriation de ces outils se fait lors d'ateliers rassemblant différentes structures associatives non spécialistes des risques, partantes pour faire partie du ROHCMUM.

À La Réunion, l'AFPCNT et son groupe local ont souhaité adapter ces outils au contexte réunionnais.

Ainsi, le projet Ansanm Nou Lé Paré a débuté en juin 2022 par l'étude du contexte local et la

rédaction d'outils de préparation aux catastrophes à destination du tissu associatif réunionnais.

Ces outils coconstruits entre les associations réunionnaises et les experts de l'AFPCNT sont désormais disponibles en ligne. Ils ont pour vocation de soutenir les acteurs du monde associatif dans leur préparation aux risques de catastrophes et se composent :

- ▶ d'un guide « Se préparer aux situations d'urgence et de catastrophe : plan de mesures d'urgence et de solidarité ». Le guide permet de mieux connaître les risques de son territoire et comment s'y préparer.
- ▶ d'un canevas « Plan de mesures d'urgence et de solidarité en temps de catastrophes ». Le canevas est une trame à compléter pour réaliser son plan de mesures d'urgence.
- ▶ d'une fiche réflexe « Coordination des mesures d'urgence et de solidarité ». La fiche réflexe est un support qui synthétise en une page l'essentiel des opérations à réaliser ainsi que les numéros utiles.
- ▶ d'un flyer « Associations, préparez-vous aux situations d'urgence et de catastrophe ». Le flyer est l'outil de communication qui parle au plus grand nombre de ce projet.

L'EXPÉRIMENTATION

Le 10 juin 2023, l'AFPCNT et la Fédération d'éducation populaire de Saint-Denis (FEDEP) ont coorganisé un café associatif avec une dizaine de représentant(e)s d'associations dyonisiennes, issu(e)s de divers secteurs. Cet échange est intervenu au moment de la construction des outils Ansanm Nou Lé Paré. Il a permis de tester ces outils et de les adapter au niveau de connaissances des participant(e)s sur les risques naturels et technologiques.

« Ainsi, le projet Ansanm Nou Lé Paré a débuté en juin 2022 par l'étude du contexte local et la rédaction d'outils de préparation aux catastrophes à destination du tissu associatif réunionnais. »

Ensuite, le 2 octobre 2023, une dizaine de représentant(e)s d'associations de Saint-Benoit se sont réuni(e)s à la maison des associations de la commune pour un atelier collaboratif sur la culture du risque et la sécurité



civile, organisé dans le cadre du projet « Ansanm Nou Lé Paré ».

Ce premier atelier interassociatif s'est tenu à l'initiative du groupe local de l'AFPCNT. Il était animé par Martine Nourry, et s'est déroulé en présence de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de La Réunion et de la préfecture. L'objectif poursuivi était de sensibiliser les associations locales aux risques naturels et technologiques et de faire prendre conscience du précieux rôle qu'elles peuvent jouer en cas d'évènement majeur. Le fait est que ces associations connaissaient de très près le territoire et les populations les plus vulnérables.

À partir d'outils pédagogiques et de mises en situation, les participant(e)s ont ainsi pu exprimer leur perception des risques et expliciter leur besoin de préparation et d'anticipation face à d'éventuels phénomènes. Ils et elles ont aussi pu imaginer une façon de s'organiser et de développer une solidarité interassociative pour assister les personnes les plus vulnérables qu'ils et elles côtoient en cas de crise.

À l'occasion de cette journée, les participant(e)s ont également pris connaissance des outils de préparation d'un PMUS.

À la suite de l'atelier, un accompagnement individualisé a été mis en place pour chaque association afin de préparer son propre PMUS et de diffuser des informations sur les risques majeurs au sein de ses réseaux de bénévoles et de bénéficiaires.

« Le 2 octobre 2023, une dizaine de représentant(e)s d'associations de Saint-Benoit se sont réuni(e)s à la maison des associations de la commune pour un atelier collaboratif sur la culture du risque et la sécurité civile, organisé dans le cadre du projet « Ansanm Nou Lé Paré »

PREMIERS SUCCÈS OBTENUS ET DIFFICULTÉS IDENTIFIÉES

L'atelier pilote Ansanm Nou Lé Paré est intervenu quelques mois seulement avant le cyclone Belal qui a frappé l'île de La Réunion fin janvier 2024.

Pour les associations ayant participé au café associatif ou à cet atelier pilote, l'apport positif des outils et réflexions de ces activités de culture du risque et sécurité civile a été ressenti comme suit face à Belal :

- ▶ Développement de réflexes concrets et efficaces de solidarité associative : partage des numéros d'urgence avec les bénéficiaires, visites au centre d'hébergement de la commune pour compléter la réponse aux besoins.
- ▶ De façon individuelle : les personnes ayant reçu la formation se sont mieux préparées elles-mêmes. Les activités Ansanm Nou Lé Paré sont ainsi ressenties comme performantes pour améliorer également l'état de préparation au niveau individuel.

« L'atelier pilote Ansanm Nou Lé Paré est intervenu quelques mois seulement avant le cyclone Belal qui a frappé l'île de La Réunion fin janvier 2024. »

De manière générale, les associations ayant pu bénéficier des outils du projet se sont senties mieux préparées pour faire face à la catastrophe. Cependant, plusieurs bénéficiaires du projet indiquent ne pas avoir eu assez de temps pour se préparer et mettre en œuvre leur PMUS entre l'atelier et le cyclone Belal.

L'une des principales difficultés rencontrées par les associations engagées dans le projet est le manque de ressources humaines et matérielles pour la mise en œuvre de leur plan de mesures d'urgence. En effet, certaines associations ne fonctionnent qu'avec des bénévoles et/ou ne disposent pas de local.

Pour l'AFPCNT et son groupe local à La Réunion, l'enjeu consiste à former un maximum d'associations

sur le territoire, sur la base du volontariat et en relation avec les communes où se trouvent ces associations. Pour cela, la formation de relais locaux pouvant animer des ateliers et accompagner les associations est essentielle.

En outre, il s'agit d'accompagner au mieux les associations dans la constitution de leur PMUS, en leur proposant un accompagnement individualisé ou en groupe réduit.

Enfin, ces premières expérimentations ont témoigné de l'importance pour les acteurs locaux de travailler de concert afin de fournir aux populations une information la plus claire possible sur la réduction des risques de catastrophes. Ainsi, la participation de représentants de la DEAL, de la préfecture ou encore de la collectivité à l'atelier interassociatif a témoigné de la dimension fédératrice du projet. Elle a permis de fournir un message commun aux participants.

PERSPECTIVES

En 2024, l'AFPCNT et son groupe local poursuivent le développement du projet Ansanm Nou Lé Paré à La Réunion avec un objectif de neuf ateliers sur l'année.

Afin de développer au mieux le projet au niveau territorial, deux sessions de formation d'animateurs locaux sont également prévues.

Par ailleurs, plusieurs territoires français ont fait part de leur intérêt pour développer et adapter le projet à leur territoire : Mayotte, avec la commune de Mtsamboro et le sud de la France avec la région PACA. Le déploiement va donc se poursuivre.